

Bic. II 679/e

**LE POINT DE CONTROVERSE
YOUGOSLAVE-ITALIEN SOUS LE JOUR
DE QUELQUES DONNÉES
SCIENTIFIQUES.**

PAR

R. NACHTIGALL

DOCTEUR ÈS LETTRES, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ.



LIUBLJANA 1919.

LE POINT DE CONTROVERSE
YOUGOSLAVE - ITALIEN SOUS LE JOUR DE
QUELQUES DONNÉES SCIENTIFIQUES.

Par R. NACHTIGALL, docteur ès lettres,
professeur à l'Université.



Br. II 679/b

Gradec, fin 1918.

LE POINT DE CONTROVERSE YOUGOSLAVE-ITALIEN SOUS LE JOUR DE QUELQUES DONNÉES SCIENTIFIQUES.

Par R. NACHTIGALL, docteur ès lettres, professeur à l'Université.

Nous sommes tous convaincus que la question posée par le titre de cet ouvrage constitue une des questions vitales les plus importantes pour la partie slovéno-croate du peuple yougoslave. Il n'en est pas de même pour la nation italienne dont le désir de posséder la côte septentrionale et orientale de l'Adriatique, y compris le grand territoire appartenant aux Slaves depuis le temps de leur immigration, a une analogie frappante avec le „Drang nach Osten“ (l'expansion germanique vers l'est) arrêtée par cette dernière guerre mondiale. La réalisation de telles aspirations impliquait dans l'un comme dans l'autre cas, la colonisation d'un peuple étranger, et la dénationalisation de la population autochtone, par l'italianisation, ou, par la germanisation. J'appuierai cette affirmation sur une démonstration scientifique, confirmée dans cette intention parce que j'ai dans des journaux au sujet du premier ministre tchèque qui, dit-on, aurait gardé le silence en entendant émettre par un journaliste italien cette opinion que les causes qui poussent les Italiens à l'annexion de notre territoire sont les mêmes que celles pour lesquelles les Tchèques veulent annexer les pays allemands de Bohême.

Une opinion semblable est basée sur l'occupation de territoire opérée par les Italiens et jusqu'à présent je n'ai trouvé nulle part une réfutation historique, ethnographique et scientifique.

Je commencerai par la Dalmatie dont le cas est le plus simple. Les résultats des recensements étant connus de tout le monde, on sait en général que les Italiens de Dalmatie, habitant en colonies importantes dans quelques villes seulement ne forment qu'un pourcentage minimum des habitants de la Dalmatie (d'après le livre „Die österreichisch-ungarische Monarchie in Wort und Bild“, „La Monarchie Austro-Hongroise en paroles et en images“. La Dalmatie. Vienne en 1892, pag. 119 — 64) pendant que le reste est serbo-croate. Étant donné le point de vue auquel on se place aujourd'hui, on peut qualifier d'inutile la question de savoir à qui est le pays et à qui il doit appartenir, mais

les Italiens prétendent avoir sur lui des droits nationaux et historiques. On présente en effet cette question au profane italien et au journaliste ordinaire comme si les Serbes et les Croates avaient slavisé l'ancienne Dalmatie italiano-romane et que la minorité italienne d'aujourd'hui en soit un dernier reste.

Mais il n'en est pas ainsi! Le pays était primitivement illyrien; les Slaves s'y établirent lors de la migration des peuples, sans doute dès le 6^{me} siècle — mais la romanisation des villes autrefois illyriennes a aussi peu à faire avec l'origine de la population italienne et avec sa nationalité que p. e. la romanisation la plus ancienne de la langue albanaise ou l'origine des idiomes rhétoromans avec la langue roumaine. Nous sommes ici devant des langues ou des éléments romans, déjà tout à fait spéciaux et indépendants, que l'Italie ne peut pas plus réclamer pour elle que par p. e. les Français, les Espagnols et les Portugais.

Le meilleur élève du célèbre romaniste viennois prof. Meyer-Lübke, le docteur italien Bartoli qui fut en mesure d'examiner encore le dernier Vieux-Roman dalmate de l'île de Krk (Veglia), a prouvé dans son oeuvre importante „Das Dalmatische, altromanische Sprachreste von Veglia bis Ragusa und ihre Stellung in der Apennino-Balkanischen Romania“. („Schriften der Balkankommission, linguistische Abteilung“, édition de l'Académie de sciences de Vienne IV—V), — et il me l'a dit lui-même — qu'entre les éléments vieux-romans en Dalmatie et le patois italo-vénitien des colonies italiennes actuelles en Dalmatie il n'existe pas seulement une différence linguistique essentielle. Les éléments vieux-romans se sont conservés en majorité dans la langue serbo-croate, tandis que les éléments italo-vénitiens, cela se prouve de façon irréfutable, furent importés beaucoup plus tard, à une époque où les Slaves étaient déjà depuis des siècles les principaux et pour ainsi dire les seuls habitants de la province et quand, presque partout, la slavisation était un fait accompli et les éléments romans les plus anciens absorbés. Ceci a été démontré au point de vue historique et aussi à l'aide de matériaux linguistiques par le spécialiste le plus compétent en balkanologie, prof. K. Jireček, dans son étude classique „Die Romanen in den Städten Dalmatiens während des Mittelalters“ (Denkschriften de l'académie des sciences, section philosophique et historique 1901—1904). Tout récemment, ces études ont été poursuivies avec succès par le savant yougoslave dr. P. Skok qui, en 1915, a publié, pour l'Académie des Sciences de Zagreb, un livre excessivement intéressant: „Pojave vulgarno-latinskoga jezika na nadpisima rimske provincije Dalmacije“ (Phénomènes de la langue vulgaire latine dans les inscriptions de la province romaine de Dalmatie). Dans l'introduction de cet ouvrage, il parle d'abord de la

romanisation des habitants dalmates de l'Illyrie, puis continue (pag. 2 sq.) : „la langue latine pénétra aussi dans l'idiome des indigènes et prit leur „place. La preuve en est le langage roumain d'aujourd'hui d'un côté, „et de l'autre les nombreux mots latins qui se rencontrent dans la langue „albanaise actuelle. Tandis que la langue latine, le long du Danube „inférieur, a complètement remplacé le dialecte des habitants primitifs du „pays et s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui sous la forme du roumain, „elle n'a envahi le patois des Albanais actuels qu'à moitié, en laissant „des traces innombrables dans la lexicologie et la morphologie de leur „langue. L'idiome albanais actuel, en raison des éléments latins qu'il „contient, passe comme de raison pour un dialecte à moitié romanisé „dans lequel la romanisation s'est arrêtée à mi-chemin. A cette infiltra- „tion fut certainement également exposée la langue des Dalmates. Les „restes de dialecte latin qui se sont développés chez eux en sont un té- „moignage. En effet, ce dialecte s'est perpétué jusqu'à une époque récente „dans le patois roman (disparu maintenant) de Krk (Veglia), dans les „vestiges de langue romane trouvés dans les documents dalmates du „moyen-âge et dans les mots étrangers de la langue croate. Pour tous „ces idiomes — roumain, vieux-dalmate, patois roman de Krk et vestiges „linguistiques latins des langues albanaises et croates — ce n'est pas „la langue latine classique qui est la base, mais bien l'idiome vulgaire „latin de la Romanie orientale. J'entends par là, la langue quotidienne, „usuelle... On trouve des traces de cette langue aussi dans les inscrip- „tions de la province de Dalmatie, et cette étude se propose de le dé- „montrer... La période de la langue latine vulgaire, considérée comme „branche particulière du latin, s'étend suivant ce qu'on admet générale- „ment, de l'an 200 avant J.C. jusqu'au 6^{me} siècle après J.C. Le dé- „veloppement de la langue latine postérieure à cette époque, tombe dans „le domaine des langues romanes spécifiées et intéresse plutôt les „romanistes que les latinistes. Comme Solin (Salona) fut prise en „612 ou 614, selon d'autres en 634..., on peut dire qu'avec la chute „de Salona finit, au moins pour la Romanie orientale, la période de la „langue latine vulgaire... A partir de cette époque, la langue latine ne „fit que végéter sous la forme de langue dalmate, comme l'appelle M. Bar- „toli... Les études excellentes de MM. Jireček et Bartoli sur la langue „dalmate qui n'est, sans doute, qu'une continuation de la langue latine „vulgaire de la province romaine de Dalmatie, ont confirmé les relations „existant entre cette langue et les éléments roumains et latins actuels de „la langue albanaise et croate.“ Mais ces éléments sont tout à fait dif- „férents de ceux trouvés dans la langue vénitienne des Italiens dalmates „d'à présent.

Les Vénitiens s'empêrèrent pour la première fois des villes dalmates aux environs de l'an 1000. Mais déjà on y trouvait l'élément slave. (Jireček pag. 93.) Il faut donc parmi les éléments de population romane de Dalmatie distinguer entre les vieux éléments romans dont la langue n'existe plus aujourd'hui et les nouveaux éléments vénéto-italiens. Ni les uns ni les autres — car il y a pas lieu de tenir compte du nombre tout à fait insignifiant des Italiens dalmates — n'autorisent les Italiens à s'appropriier la Dalmatie. Les uns n'ont pas du tout affaire, comme nous l'avons déjà mentionné, avec la langue italienne: ils ne parlent pas non plus une langue indépendante; les autres, venus après les colons yougoslaves, constituent un élément étranger immigré dans le but d'exploiter la terre et de la coloniser, ce qui implique en outre la dénationalisation de la peuplade autochtone du territoire voisin même s'il comporte, en certains cas isolés, de vieux restes romans. En ce qui concerne cette colonisation postérieure, le principe appliqué à l'élément allemand dispersé parmi les Slaves reste valable, et c'est celui-là que les Italiens eux-mêmes prennent pour exemple.

Si, au point de vue romaniste, quelqu'un n'admettait pas la classification de la langue dalmate vétéro-romane de M. Bartoli et qu'il prétendît comme p. e. l'italianiste de Graz, professeur Ive, que l'ancien dialecte de Krk (Veglia) et le vieux roman dans la partie nord de la Dalmatie n'étaient que la continuation du ladin de l'Istrie (ce qui me permet de passer à la côte septentrionale de l'Istrie, sur l'Adriatique et à Trieste), cela ne changerait pas essentiellement lesdites conclusions, parce que les idiomes rhétoromans ne sont pas de langue italienne, mais constituent un groupe à part, qui s'est formé tout à fait de la même manière que le décrit le dr. Skok.

Des conditions ethnographiques-historiques analogues à celles de la Dalmatie se retrouvent en Istrie. Là aussi les Croates et les Serbes forment l'énorme majorité de la population. D'après M. S. Rutar (Slovenska zemlja II., Trst in Istra. Ljubljana 1896, str. 68 in 66. La terre slovène II., Trieste et l'Istrie. Lioubliana 1896, pag. 68 et 66) il n'y a qu'environ 30 % d'Italiens en Istrie et ils peuplent approximativement la huitième partie de la surface de ce pays (575 km² sur 4366,5 km²). Ils habitent surtout dans des villes et aux environs de celles-ci sur la côte occidentale, mais ils ne s'étendent nulle part, excepté aux environs de Bale et près de Vodnjan à plus de 2 km de la côte (pag. 66) ce qui concorde avec les indications de la carte où le territoire italien est indiqué en forme de ligne ou de ruban de Trieste à Pulj (Pola) en comprenant Reka (Fiume) soulignée dans ledit „Grundriss der romanischen Philologie I. 2,“ abrégé de la philologie romane,

vol. I, tom II. L'ancien système autrichien d'italianisation est mis en lumière par les quelques lignes suivantes écrites par un homme du métier et de très grande autorité, le professeur S. Rutar: „Au cours des 15 à 20 dernières années, beaucoup de Croates à Materada et à Petrinj se sont italianisés (pag. 66). En Istrie, on a compté dans le recensement environ 25.000 Italiens de trop; surtout dans les communes d'Umag, de Buje et d'Oprtlje, on a inscrit beaucoup de Croates comme Italiens pag. 68 (le dernier recensement exécuté d'après la nationalité eut lieu en 1850, dans la suite on n'a utilisé que le recensement sur la base de la langue usuelle, découverte habile, et bien autrichienne). On a fait la remarque: qu'il est curieux de voir la façon énorme dont a augmenté le nombre des Italiens à Trieste bien que l'on sache en quel nombre les Slovènes du Carse et de la province de Gorice y immigrent: à cela on peut répondre que, si l'on ne tient pas compte de l'italianisation forcée ou volontaire, il y avait avant la guerre à Trieste à peu près 30.000 soi-disant régnicoles. Il ressort de tout cela non seulement qu'on repousse et qu'on refoule l'élément slave à Trieste et en Istrie avec violence et passion, mais encore qu'il y a proportionnellement déjà beaucoup moins d'éléments vétéro-romans et italiens que ne l'est la minorité relative d'à présent.

En ce qui concerne le dialecte, les Italiens d'Istrie parlent sans exception, selon M. S. Rutar, l'idiome vénitien (pag. 66): „Les Croates aux environs de Pazin les nomment Latins“ (ibid.); „ceux de Rovinj et de Vrsar... se servent toujours d'un patois italien antique qui est semblable (abstraction faite de quelques formes) à celui de Bale, de Vodnjan, de Fazan et de Galezan“ (pag. 3, 264). Cela est en quelque façon d'accord avec l'opinion du prof. Ive (communication orale) qui, né lui-même à Rovinj, prétend d'un côté qu'avec son dialecte il se faisait très bien comprendre des Rhéto-romans et d'autre part, que le patois de Pazin est différent des autres dialectes istriens. Sur les dialectes italiens d'Istrie, il existe d'ailleurs une étude complète faite par le prof. Ive „I dialetti ladino-veneti dell' Istria“ (Strasburgo 1900). Déjà auparavant, il avait fait paraître des Essais „Saggi di dialetto Rovignese“ (Trieste 1888) et une étude sur les Dialectes istriens „Die istrianischen Mundarten“ (Innsbruck 1893 dans les catalogues). Quels que soient les rapports de détail entre les divers patois, la chose à noter c'est qu'ici encore il y a, comme le prouve le titre „Dialetti ladino-veneti“, deux principes constitutifs romans parfaitement distincts, les éléments ladins et les éléments vénètes, ou vénitiens. En attribuant au vénète une ancienneté qui ne saurait échoir en aucune façon au second, il nous faut d'autre part répéter qu'à l'égard de son origine linguistique, celui-là

n'a aucun rapport avec celui-ci. Cette importante conclusion est tout à fait claire bien qu'il reste quelques petits points non encore expliqués tels que p. e. la relation entre le vétero-roman et le rhétoroman en Istrie, pays qui était avant les Romains peuplé d'anciens Istriens comme la Dalmatie d'Illyriens, alors que Trieste est nommée par le géographe Strabon „village carnien“. D'après le „Grundriss“ (abrégé de la philologie romane I, 2, pag. 76) les Carniens et vraisemblablement aussi le peuple illyrien servaient de substratum ethnographique au frioulien d'aujourd'hui qui était classé par le grand Ascoli comme rhétoroman. Mais dans le nom même du peuple vénitien s'est conservée la mémoire des vieux Vénètes, qui n'étaient pas une nation illyrienne mais qui formaient déjà une transition vers l'autre groupe dialectique indoeuropéen. Ce groupe utilisait des consonnes vélaires (gutturales) au lieu des palatales employées dans le voisinage par le celtique et l'italique ancien.

On remontrait un cas semblable dans les Balkans où le vieux macédonien différait de la même façon du thrace, formant le passage vers le vieux grec. On peut se demander alors ce qu'a donné l'istrien romanisé dont l'antique voisine était la langue de l'île de Krk (Veglia). M. Ive pense, comme nous l'avons déjà mentionné, que le ladin s'est étendu jusqu'à la Dalmatie, le ladin, appelé aujourd'hui couramment le rhétoroman, et qui n'est, en effet, que l'ancienne dénomination du rhétoroman. (Grundriss. Abrégé I. 2, pag. 608.) Pour l'instant qu'il nous suffise de connaître ce qu'a écrit le romaniste génial Schuchardt dans son livre dédié à Miklošič et intitulé: „Slavo-Deutsches und Slavo-Italienisches“, le slavo-allemand et le slavo-italien (Gradec 1884, pag. 29). „Das Alt-Dalmatinische war mit dem Friaulischen durch das Istrische verknüpft, welches ja besonders in Rovigno bis auf den heutigen Tag dem Venetianischen, wenn auch nicht ohne starke Trübung, Widerstand geleistet hat; es vermittelte wiederum das Ladinische mit dem Rumänischen mit dem im albanesischen inkrustierten Romanisch- und mit dem Südtalienischen.“ L'ancien Dalmate se rattachait au frioulien par l'istrien qui luttait, à Rovinj en particulier et jusqu'à nos jours, avec le vénitien, non sans en avoir subi quelque peu l'influence: il servait de plus de médiateur entre le ladin et le roumain, romain greffé sur l'albanais, et l'italien du sud.

Ainsi que la Dalmatie, l'Istrie fut sous l'ancienne Autriche une province abandonnée, et où l'on ne pouvait agir librement ni matériellement ni intellectuellement.

L'ancienne Istrie romanisée fut occupée par les Slaves, dans sa plus grande partie, aux environs de l'an 600. Des premières années qui suivirent l'an 800, on a conservé un intéressant et important rapport sur une assemblée publique de la population romane d'Istrie, à Rižana

près de Koper (Capodistria), que fit convoquer Charlemagne pour permettre aux représentants du peuple romain d'Istrie de se plaindre des injures qui leur avaient été faites par les Slaves entre autres (voir Kos, Gradivo za zgodovino Slovencev II., str. 19. in sl. = Kos, Matériaux pour servir l'histoire des Slovènes II, pag. 19 sq.). Dans cet exposé sommaire sont mentionnées les localités qui avaient envoyé les députés et relativement auxquelles on discutait dans l'assemblée: Pulj, Rovinj, Poreč, Trieste, Labin, Buzet, Pičen, Motovun et Novigrad (Kos, pag. 22). On peut en déduire avec raison, ce que M. Rutar n'a pas manqué de faire, que seules les localités indiquées renfermaient encore des habitants vieux romans. Parmi celles-ci Trieste, Novigrad (Castelnuovo), Poreč (Parenzo), Rovinj de même que Rižana près de Koper (Capodistria) sont situées le long de la côte maritime occidentale dans la direction Trieste-Pulj (Pola). Labin (Albona) se trouve du côté oriental et seules Pičen, Motovun et Buzet (Pinguente) sont au centre de l'Istrie sur la route de Labin.

Mais dès 579, Pičen est nommée dans la chronique vénitienne „caput Sclavonie“ (Monumenta Germaniae. Scriptorum XIV, pag. 13 et 14, et M. Rutar, pag. 267) d'où l'on pourrait déduire que ce n'était que la minorité de cette ville qui portait ses doléances devant l'assemblée. De l'époque postérieure, nous savons que, dans tout l'évêché de Pičen, on employait le slave dans l'exercice du culte et qu'on y employait beaucoup les caractères glagolites (Rutar, idem). Cela nous rappelle l'île de Krk (Veglia) où le vieux-roman (la langue de cette île) s'est conservé et qui était le centre du culte slave et de l'écriture glagolite, choses pour lesquelles on y lutta avec acharnement. Le pape Cededà chassa même, en 1063, l'évêque latin Georges et se déclara évêque. L'autre ville, déjà citée, située au milieu de l'Istrie, était Motovun: elle portait un vieux nom illyrien (voir M. S. Rutar, Le Pays slovène vénitien, Ljubljana, 1899, pag. 97). De toutes ces communes, les territoires ne s'étendaient, suivant la coutume ancienne, qu'à 3 milles à la ronde, tout le reste était depuis longtemps peuplé par des Slaves. Koper fut jusqu'en 1325 un flot dont on pouvait faire le tour en une demi-heure (Rutar, l'Istrie, pag. 256). La dénomination prétentieuse de „Caput Istriae“ et „Capodistria“ est née du fait que le vicaire du patriarche siégeait à Koper et non à Pula (idem, pag. 257).

La petite ville de Novi grad (Cittanuova) ravagée par la fièvre paludéenne, est tombée tout à fait en décadence (M. Rutar, pag. 260). En 1150, le voyageur hispano-arabe Ibn Edris a décrit toutes les villes marchandes situées sur l'Adriatique. A son dire il n'y avait de population franque, c'est à dire romane, que dans les villes suivantes: Koper,

Isola, Piran, Umag, Novigrad et Poreč. Rovinj et Pula n'étant pas mentionnées: on peut en conclure qu'à cette époque, ces villes étaient sans importance. Ce qui n'est pas dans le procès-verbal de l'assemblée de Rižana, on y fait mention d'Isola, de Piran et d'Umag. M. Rutar signale au sujet de Piran (pag. 259) qu'il est étonnant de la voir si peu mentionnée au commencement du moyen-âge bien qu'elle ait eu déjà en 1099 ses propres statuts. La petite ville d'Umag s'étendait autrefois au loin dans la mer, mais des tremblements de terre successifs l'ont détruite, de même que la petite forteresse de Sipar qui se dressait encore en 875 tout près d'Umag (ibid.).

Les Vénitiens tentèrent, dès la première partie du 10^e siècle, de soumettre à leur pouvoir les villes et les bourgs de l'Istrie. Au début, ils n'y réussirent pas. Trieste fut assaillie pour la première fois en 1202. Ce ne fut pas avant le 13^e siècle qu'ils purent s'emparer définitivement de quelques villes d'Istrie. Ils prirent d'abord possession (1267) de Poreč et de Rovinj, puis successivement des autres points de telle sorte que l'Istrie après la paix de 1523 et cela jusqu'en 1797, époque à laquelle elle passa toute entière sous la domination de l'Autriche, se divisait nettement en une partie vénitienne et une partie autrichienne. Lorsque les longues guerres entre les Vénitiens et les Génois ainsi que des maladies épidémiques (du 15^{me} au 16^{me} siècles) eurent exterminé presque tous les habitants de l'Istrie occidentale, Umag, Novigrad, Poreč, Pula et les villages y attenants furent presque entièrement détruits (M. Rutar, pag. 237). Les Vénitiens furent même contraints de repeupler leurs terres avec des Croates des environs de Pazin, ou de Dalmatie et de Bosnie et encore d'Herzégovine. Pula ne comptait, en 1631, que 347 habitants (après la décadence de Venise, 600 seulement). Parmi 72 villages, appartenant au district de Pula, 59 n'avaient pas un seul habitant. Aussi le gouvernement de Venise y établit-il des Croates de Dalmatie, provenant des environs de Zader, de Šibenik et de Trogir (M. Rutar, 266). Il est intéressant de constater qu'on se servait dans ce but d'habitants de Zader et de Šibenik. Dans le Promontoire, le gouvernement vénitien établit, il y a 300 ans, des Monténégrins.

En ce qui concerne Trieste, les documents mentionnent souvent, parmi les témoins et les habitants, des Slaves, p. e. au 13^e siècle le „Cernegorus Slavus, Villanus capitoli“ (1260), ou le „Lopec Slavus“ (1273) etc. On pourrait citer une quantité de monuments où sont mentionnés des noms slovènes, sans qu'il y soit précisé si les individus appartenaient ou non à la nation slave. Pendant des siècles Trieste eut beaucoup à souffrir de la part des Vénitiens. Au début du 16^e siècle, des familles aisées, et cela sous la pression italienne, quittèrent la ville en telle quan-

tité que l'empereur fut forcé de leur ordonner, sous peine de mort, de revenir dans leurs demeures et de ne pas les abandonner (M. Rutar, *ibidem*). Des 13 familles patriciennes qui avaient reçu primitivement des évêques le pouvoir d'exercer l'autorité dans des communes, il s'en était éteint, en 1743 déjà, 6, et aujourd'hui a disparu, d'après un rapport, la dernière famille, nommée Burlo elle-même qu'avait mentionnée Rutar (pag. 200). On pourrait citer bien d'autres faits semblables, pour prouver combien profondément s'est transformée, au cours des siècles, la population de Trieste: ainsi, à présent, on ne peut plus parler de vertiges de la population primitive à Trieste; la population actuelle est composée d'éléments hétéroclites, tout à fait secondaires, parmi lesquels un élément israélite venu de toutes parts. Dès le début du 15^e siècle se forma à Trieste un parti vénitien, qui travailla énergiquement en faveur de l'italianisation de la ville. Les autorités elles-mêmes écrivaient aux habitants des environs uniquement en italien (sous le règne de Joseph II, Trieste comptait 5700 habitants et avec les environs 10.183). On possède du siècle de Marie Thérèse, la lettre d'un curé, conservée comme curiosité, dans laquelle il établit son droit de demander aux paysans deux chariots chargés du meilleur bois à titre de récompense pour la traduction des dépêches italiennes en slovène. (M. Rutar, pag. 220.) Les habitants des environs fournissaient à Trieste une armée appelée „cernido“ et qui fut connue plus tard sous le nom de „bataillon des environs“. On trouve trace de ce bataillon jusqu'en 948 (M. Rutar, pag. 209). Relativement aux conditions sociales de la partie vénitienne de l'Istrie, il est très intéressant de signaler un acte qui se trouve dans les archives de la cour autrichienne et que m'a indiqué l'aimable M. Kaspret, professeur et conseiller des écoles. Dans cet acte datant d'octobre 1750, sous le règne de Marie-Thérèse, on peut voir comment à la suite de querelles continuelles, l'Autriche a fixé d'accord avec les Vénitiens la limite contestée entre l'Istrie autrichienne et l'Istrie vénitienne. Les Slovènes se plaignaient déjà de la manière dont les Italiens avançaient, et de ce qu'ils abattaient les forêts et s'établissaient dans le pays.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici à propos de la situation historique et nationale de l'Istrie prouve qu'en ce pays l'état de chose était le même qu'en Dalmatie, et que les Vénitiens, en Istrie aussi n'étaient qu'un élément étranger et immigré, survenu bien postérieurement aux Slaves, qui constituent relativement aux Vénitiens, et cela sans aucun doute, une population antérieure. Les éléments vétéro-romans qu'on peut ici rattacher vraisemblablement aux éléments rhéto-romans ou aux médiateurs entre éléments romans et dalmates, ont en grande partie disparu comme le prouve l'histoire ou alors ils ne se sont conservés qu'à

l'état de rudiments. Ce qui s'est passé pour le dalmate et certaines constatations déjà faites, rendent vraisemblable qu'on trouvera dans le dialecte istro-slave la source de leur détermination. Mais ni l'existence de colonies vénitiennes, ni celle d'éléments vétéro-romans ou de vieux dialectes romans vénitianisés (comme p. e. à Rovinj ou à Pazin) n'autorisent, en quelque façon que ce soit, les Italiens à réclamer non seulement les minorités vénéto-italiennes actuelles, mais encore toute l'Istrie et le pays qui l'environne au nord-est en Croatie et en Carniole, y compris toute la province de Gorice.

Si nous nous appuyons sur le seul principe scientifique valable c'est à dire sur le principe ethnographique suivant lequel c'est le peuple paysan, s'occupant de la culture et habitant en permanence la même terre qui impose au territoire son caractère national, l'Istrie est, d'après cette loi, à laquelle on attache dans les temps modernes la plus grande importance et qui se comprend aisément, tout à fait istro-croate, car le pays ne connaît pas de cultivateurs italiens.

Il est inutile d'aborder la question de la Carniole ou de Gorice. Le nom de „Gorica“ à lui seul est un témoignage de la nationalité primitive de cette ville et prouve quels droits autochtones ou quels droits de priorité les Italiens ou italianisés peuvent invoquer en leur faveur. La frontière occidentale slovéno-romane, à vrai dire, ne touche pas, si on la considère relativement à la langue, aux vrais Italiens, mais seulement aux Friouliens rhéto-romans, qui sont entourés dans tout l'arc montagneux qui cerne la vallée vénitienne par des Slovènes ramifications des Slovènes de Gorice et qu'on appelle Slovènes vénitiens dans le royaume d'Italie. (Voir M. Rutar, La terre slovène III., Le Pays slovène Vénitien, Ljubljana 1899.)

Les habitants de Rezija aux confins carinthiens, enfermés dans leur petite vallée, sont, au contraire, tout à fait à part et constituent un ensemble particulier. La frontière frioulo-slovène s'est maintenue, d'après les documents connus qu'il est possible de compulsier (voir les matériaux de M. Kos), la même pendant plus de mille ans à partir du 6^e ou 7^e siècle, c'est à dire à compter de l'immigration des Slovènes qui suivirent les Lombards dont il est resté trace jusqu'à nos jours dans le nom de Lombardie. (Voir l'atlas des pays slovènes par Kozler, Vienne 1871.) Les Slovènes habitent encore aujourd'hui quelques kilomètres au-dessus de Kormin, de Čedad, de Neme, de Rtin et de Humin. (M. Kos, I., pag. XVI.) Il y est surtout des colonies dans des parties intérieures de la vallée frioulienne: elles ont disparu, mais il en reste trace dans les noms de lieux et les documents historiques. Si l'on devait libérer quelqu'un en cette région, ce seraient plutôt les Slovènes vénitiens et ceux

de Rezija et non les Italiens de chez nous, car ceux-là n'ont d'une part jamais supplanté aucun Italien dans le territoire occupé par eux, car ils forment là la population la plus ancienne et d'autre part parce qu'ils sont en butte à une italianisation inexorable, qui ignore leur nationalité et nie ce que prouvent divers travaux, entre autres ceux du célèbre professeur Baudouin de Courtenay. On ne peut en dire autant des Italiens d'Istrie et de Trieste. Les Résiens en particulier mériteraient, par raison scientifique d'être protégés par le peuple yougoslave, et rattaché à celui-ci si tant est qu'ils n'aient pas péri dans la dernière guerre, car ils sont en grand danger de disparaître s'ils restent sous la domination italienne. Il est peu de dialectes qui aient acquis une célébrité aussi grande dans le monde scientifique que le dialecte des Résiens d'abord à cause de son nom, puis en raison de l'étude scientifique classique qu'en a faite le savant russo-polonais bien connu Baudouin de Courtenay. Cependant il y a encore une quantité de questions linguistiques des plus intéressantes qu'il faudra résoudre, concernant cet idiome p. e. sa relation avec les dialectes carinthiens d'autrefois etc.

On rend un compte plus exact encore du grand intérêt et de la grande importance que présente cette langue en faisant ressortir ce fait, que par suite de l'immigration d'autrefois dans la patrie actuelle, il est resté isolé de l'influence des autres idiomes voisins et qu'il a ainsi conservé des archaïsmes linguistiques qu'on ne peut plus rencontrer ailleurs. En outre il jouit d'une phonétique spéciale. C'est des Slovènes vénitiens que vient le monument slovène le plus ancien, daté de 1497, et portant des dédicaces de la noblesse autochtone à la Congrégation de Sainte Marie à Črnjev, aux environs de Tarčent. (Voir M. Oblak „Das älteste datierte slovenische Sprachdenkmal“, „Le document slovène linguistique de date la plus ancienne“ dans „Archiv für slavische Philologie“, XIV, Seite 192 u. f. „Archives pour la philologie slave“, XIV., pag. 192 et s.)

C'est plutôt aux minorités italiennes du territoire yougoslave qu'il faudrait appliquer les mots prononcés par le journaliste italien devant le docteur Kramář. Les Italiens chez nous se trouvent dans la même situation que les Allemands en Bohême; car nous-mêmes, nous sommes les plus anciens habitants du pays, nés sur notre propre terre qui nous appartient par droit de premier établissement. Si l'on nous arrachait la province de Gorice, on pourrait avec le même droit nous dépouiller aussi de tout le reste du territoire, ce qui ne serait, en un mot, que la négation et le mépris de notre existence, une tentative de nous anéantir. La question des prétendues ondes de civilisation, quelles qu'elles soient,

n'ont plus aucune importance décisive pour un peuple qui aborde la vie libre et indépendante. L'ayant acquise, il veut choisir sa propre voie et former de nouveaux „cercles“, la concentration et la cristallisation prenant alors une voie plus naturelle et plus forte. Si le Congrès de la paix en décidait autrement, c'est à dire s'il se prononçait en faveur des Italiens et au préjudice du territoire ethnographique nettement déterminé des Yougoslaves, oubliant que les Italiens n'ont occupé ces territoires dans leur premier élan que parce qu'il n'y trouvèrent point d'obstacles, même pas celui qu'aurait pu leur opposer leur conscience de nation civilisée, ce serait le retour vers les angoisses du passé, au temps où la force brutale du plus fort pesait sans cesse sur le plus faible. Alors les Yougoslaves seraient forcés, et cela non seulement pour des raisons nationales mais plus encore pour des raisons vitales, d'opposer à cette décision un „veto“ éternel et irréductible et, de ne jamais prendre du repos avant d'avoir chassé les étrangers „avidés de terre“. Alors, à mon avis, l'âme du poète aurait encore fait un plus grand miracle que M. d'Annunzio dans la guerre passée.

Nous avons acheté par un immense sacrifice d'hommes indignement immolés le droit d'avoir confiance dans le genre humain et celui d'espérer un résultat définitif favorable pour nous! Dieu préserve notre ennemi et nous-mêmes des conséquences qu'entraînerait une autre conclusion!